



Didier POTRAIS
Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Nathalie PAILLARD
*Experts Comptables
Commissaires aux Comptes*

LAVAL - Parc d'Activités des Morandières - Rue Copernic - B.P. 2012
53020 LAVAL CEDEX 9 - Tél. 02 43 59 25 25 - Fax 02 43 59 25 20
E-mail : sodefi@sadeco-laval.fr

ASSOCIATION MAYENNAISE D'ACTION AUPRES DES GENS DU VOYAGE

Siège social : 15, rue de la Goberie –
Saint Berthevin
B.P. 1305 – 53013 LAVAL CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

S O M M A I R E

	pages
Rapport sur les comptes annuels	1
Rapport spécial	16

A U D I T - C O M M I S S A R I A T A U X C O M P T E S

Siège social : Z.A. de l'Huilerie - 142, rue Thomas A. Edison - B.P. 74 - 53102 MAYENNE CEDEX - Tél. 02 43 00 45 44 – Fax 02 43 00 45 32
E-mail : sodefi.audit@orange.fr

S.A. d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
S.A. au capital de 76 224,51 € - R.C.S. Laval 348 219 726



Didier POTRAIS
Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Nathalie PAILLARD
*Experts Comptables
Commissaires aux Comptes*

LAVAL - Parc d'Activités des Morandières - Rue Copernic - B.P. 2012
53020 LAVAL CEDEX 9 - Tél. 02 43 59 25 25 - Fax 02 43 59 25 20
E-mail : sodefi@sadeco-laval.fr

**ASSOCIATION MAYENNAISE D'ACTION
AUPRES DES GENS DU VOYAGE**

Siège social : 15, rue de la Goberie –
Saint Berthevin
B.P. 1305 – 53013 LAVAL CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Siège social : Z.A. de l'Huilerie - 142, rue Thomas A. Edison - B.P. 74 - 53102 MAYENNE CEDEX - Tél. 02 43 00 45 44 – Fax 02 43 00 45 32
E-mail : sodefi.audit@orange.fr

S.A. d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'ordre de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
S.A. au capital de 76 224,51 € - R.C.S. Laval 348 219 726

ASSOCIATION MAYENNAISE D'ACTION AUPRES DES GENS DU VOYAGE

Siège social : 15, rue de la Goberie – Saint Berthevin
B.P. 1305 – 53013 LAVAL CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Mayennaise d'Action auprès des Gens du Voyage relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Mayennaise d'Action auprès des Gens du Voyage à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes annuels de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 15/03/2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Didier POTRAIS", written over the SODEFI AUDIT logo.

SODEFI AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
Représentée par Didier POTRAIS

BILAN ACTIF

	31/12/2018		31/12/2017	
	Brut	Amort.et Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, licences, logiciels...				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel industriel				
Autres immobilisations corporelles	86 933,11	72 856,41	14 076,70	16 479,94
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 500,00		4 500,00	4 500,00
TOTAL (I)	91 433,11	72 856,41	18 576,70	20 979,94
ACTIF CIRCULANT				
Stocks en cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de productions de biens				
En-cours de productions de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	93 413,45		93 413,45	94 737,80
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	171 247,14		171 247,14	162 449,37
Charges constatées d'avance	495,25		495,25	422,81
TOTAL (II)	265 155,84	0,00	265 155,84	257 609,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	356 588,95	72 856,41	283 732,54	278 589,92

BILAN PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 849,00	5 849,00
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	138 181,71	137 339,09
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	14,90	842,62
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 146,70	2 786,70
Provisions réglementées	395,00	395,00
Droits des propriétaires (Commodat)		
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
TOTAL (I)	146 587,31	147 212,41
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 071,58	64 625,77
TOTAL (II)	69 071,58	64 625,77
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (III)	0,00	0,00
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 875,00	2 625,00
Emprunts et dettes financières divers	3 170,06	6 136,42
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 210,40	8 664,27
Dettes fiscales et sociales	48 553,19	45 345,85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	4 265,00	3 980,00
TOTAL (IV)	68 073,65	66 751,54
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	283 732,54	278 589,72

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	24 097,28	22 309,53
Montant net des produits d'exploitation	24 097,28	22 309,53
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	443 287,20	440 939,50
Reprises sur amortissements et provisions	12 370,48	7 661,88
Collectes		
Cotisations		
Autres produits	662,10	1 529,49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	480 417,06	472 440,40
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 878,71	2 961,49
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	72 574,51	76 339,65
Impôts, taxes et versements assimilés	16 376,85	11 985,26
Salaires et traitements	279 857,51	275 134,29
Charges sociales	109 038,22	108 877,96
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur Immobilisations	3 869,48	2 947,25
Dotations aux provisions sur Immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	4 445,81	2 934,41
Autres charges	13 251,02	16 306,42
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	502 292,11	497 485,73
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 875,05	-25 045,33
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré		
Déficit supporté ou excédent transféré (4)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 117,81	1 199,01
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 117,81	1 199,01
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER	1 117,81	1 199,01
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-20 757,24	-23 846,32

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	31/12/2017
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 558,42	24 365,64
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	640,00	413,30
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 198,42	24 778,94
CHARGES EXCEPTIONNELLES	426,28	90,00
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	426,28	90,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	20 772,14	24 688,94
TOTAL DES PRODUITS	502 733,29	498 418,35
TOTAL DES CHARGES	502 718,39	497 575,73
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	14,90	842,62
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	14,90	842,62

Règles et Méthodes Comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant les principes du règlement 99-03 et 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Bilan Actif

A) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

B) Les amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. En cas d'amortissement dégressif, la différence entre le mode dégressif et le mode linéaire est constatée en amortissement dérogatoire.

- agencement : 5 ans linéaire
- matériel de transport : 1 à 3 ans linéaire
- matériel de bureau : 1 à 5 ans linéaire

2) Bilan Passif

A) Fonds Propres

Ils sont constitués des réserves et des reports des résultats antérieurs.

B) Provision départ en retraite

Le montant de la provision (69071.58€) correspond à l'engagement total des indemnités de fin de carrière. L'engagement est calculé selon la date de naissance du salarié, sa date d'entrée, son salaire, la probabilité qu'il reste dans l'association jusqu'à l'âge de la retraite.

Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées

Hypothèses actuarielles retenues :

- taux d'actualisation (net d'inflation): 1.57%

C) Subvention d'investissement renouvelable par l'association

Il a été reçu une subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables pour un montant de 5849.00 € comptabilisée en fonds associatif.

3) Autres éléments significatifs

- La rémunération globale des trois personnes les mieux payées est de 105 176.85€.
- Rémunération des commissaires aux comptes : montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4188€.
- Les régularisations de subventions de la CAF, concernant l'exercice précédent, sont comptabilisées en produits exceptionnels.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total	395,00	0,00	0,00	395,00
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales sur congés payés				
Provisions pour charges fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total	64 625,77	4 445,81	0,00	69 071,58
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Autres provisions pour dépréciation				
Total	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	65 020,77	4 445,81	0,00	69 466,58

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Total I	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations générales des constructions			
Installations techniques			
Installations générales diverses	45 815,62		
Matériel de transport	25 418,48		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 232,77		1 466,24
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et Acomptes			
Total II	85 466,87	0,00	1 466,24
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 500,00		
Total III	4 500,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	89 966,87	0,00	1 466,24

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établis et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations générales des constructions				
Installations techniques				
Installations générales diverses			45 815,62	
Matériel de transport			25 418,48	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			15 699,01	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et Acomptes				
Total II	0,00	0,00	86 933,11	0,00
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 500,00	
Total III	0,00	0,00	4 500,00	0,00
TOTAL GENERAL	0,00	0,00	91 433,11	0,00

AMORTISSEMENTS

Cadres A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Dotations	Sorties Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations générales des constructions				
Installations techniques				
Installations générales diverses	31 743,90	3 254,22		34 998,12
Matériel de transport	25 418,48			25 418,48
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 824,55	615,26		12 439,81
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et Acomptes				
Total II	68 986,93	3 869,48	0,00	72 856,41
TOTAL GENERAL	68 986,93	3 869,48	0,00	72 856,41

Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS				AMORT DEROGATOIRES	
Cadre B	Amort linéaire	Amort dégressif	Amort Except	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établis et développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Total I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations générales des constructions					
Installations techniques					
Installations générales diverses	3 254,22				
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	615,26				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et Acomptes					
Total II	3 869,48	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	3 869,48	0,00	0,00	0,00	0,00

PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2018	31/12/2017
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		
AUTRES TITRES IMMOBILISES		
PRETS		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES CREANCES	93 413,45	94 737,80
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES		
TOTAL	93 413,45	94 737,80

CHARGES A PAYER

	31/12/2018	31/12/2017
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 210,40	8 664,27
DETTE FISCALES ET SOCIALES	48 553,19	45 345,85
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		
TOTAL	58 763,59	54 010,12

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		4 500,00		4 500,00
De l'actif circulant				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Débiteurs divers		93 413,45	93 413,45	
Charges constatées d'avance		495,25	495,25	
TOTAL		98 408,70	93 908,70	4 500,00

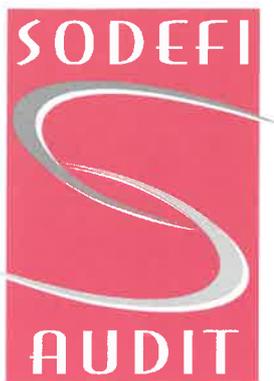
Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès d'organismes de crédit		1 875,00	1 875,00		
Emprunts et dettes financières diverses		3 170,03	3 170,03		
Fournisseurs et comptes rattachés		10 210,40	10 210,40		
Personnel et comptes rattachés		14 090,00	14 090,00		
Sécurité sociale et organismes sociaux		26 528,72	26 528,72		
Autres impôts taxes et versements assimilés		7 934,47	7 934,47		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 265,00	4 265,00		
TOTAL		68 073,62	68 073,62	0,00	0,00

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 265,00	3 980,20
PRODUITS FINANCIERS		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL	4 265,00	3 980,20

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2018	31/12/2017
CHARGES D'EXPLOITATION	495,25	422,81
CHARGES FINANCIERES		
CHARGES EXCEPTIONNELS		
TOTAL	495,25	422,81



Didier POTRAIS
Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Nathalie PAILLARD
*Experts Comptables
Commissaires aux Comptes*

LAVAL - Parc d'Activités des Morandières - Rue Copernic - B.P. 2012
53020 LAVAL CEDEX 9 - Tél. 02 43 59 25 25 - Fax 02 43 59 25 20
E-mail : sodefif@sadeco-laval.fr

**ASSOCIATION MAYENNAISE D'ACTION
AUPRES DES GENS DU VOYAGE**

Siège social : 15, rue de la Goberie –
Saint Berthevin
B.P. 1305 – 53013 LAVAL CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

AUDIT - COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION MAYENNAISE D'ACTION AUPRES DES GENS DU VOYAGE

Siège social : 15, rue de la Goberie – Saint Berthevin
B.P. 1305 – 53013 LAVAL CEDEX

Rapport spécial sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à LAVAL, le 15 Mars 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. POTRAIS', written over the SODEFI AUDIT logo.

SODEFI AUDIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
Représentée par Didier POTRAIS